



Procès verbal Conseil Municipal

Date 20/06/2014

Lieu Salle du Conseil

Début / fin 20h00- 20H10

Présents : HUGENSCHMITT Nathalie, GABLE Thierry, BALLY Pascal, MARCAND Marlène, REINHARD David, KIHN Jean Marie, MEYER Delphine, MOLITOR Thierry, BRICE Cindy, DONATI Gérard, Angélique LAINE, KEBAILI Nora

Absents excusés : Madame Hayette SIBLOT donne pouvoir à Madame Marlène MARCAND, Monsieur Jean-Christophe MOREL donne pouvoir à Madame Delphine MEYER, Madame Astrid ALBRIEUX donne pouvoir à Madame Cindy SURLEAU.

Le Conseil Municipal

Le quorum est atteint, Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00 et en assure la présidence.

Les secrétaires de séance sont : Marlène MARCAND, Adjointe à l'administration et à la citoyenneté, et Marjorie ROUSSEL, Adjoint administratif 2^{ème} classe.

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques ou des observations concernant le procès verbal du Conseil Municipal du 10/06/2014.

Madame Le Maire observe que l'heure d'arrivée de Monsieur Thierry MOLITOR est de 19h18 et non 19h15.

Les élus passent au vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Ordre du jour

1. Vote des indemnités des élus (annule et révoque)

2. Divers

2.1 Décision modificative n°1

1. Vote des indemnités des élus (annule et révoque)

Madame Le Maire présente le tableau suivant qui annule et rapporte la délibération du 29 mars 2014.

Nominatif	% des indemnités	Total brut mensuel en euros
Maire Nathalie HUGENSCHMITT	<u>29.63 %</u>	<u>1126.37</u>
1^{ER} Adjoint Thierry GABLE	<u>6.88 %</u>	<u>261.54</u>
2ème Adjoint Pascal BALLY	<u>6.88 %</u>	<u>261.54</u>
3ème Adjoint Marlène MARCAND	<u>6.88 %</u>	<u>261.54</u>

Nominatif	% des indemnités	Total brut par mois en euros
Conseiller Délégué Jean Christophe MOREL	<u>2.75 %</u>	<u>104.54</u>
Conseiller Délégué David REINHARD	<u>2.75 %</u>	<u>104.54</u>

Madame Le Maire précise que d'un commun accord, les indemnités perçues en trop par Le Maire et les trois adjoints feront l'objet de rappels sur le mois de juillet.

Les deux conseillers délégués auront eux aussi des rappels mais sur le mois de juillet et le mois d'Aout afin d'éviter un solde négatif.

Total des rappels par personne : 104.54 Euros.

Concernant Monsieur Jean Christophe MOREL et Monsieur David REINHARD, les rappels seront d'un montant de 52.27 E dont un en Juillet et le deuxième en Aout.

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques ou des observations à formuler.

Les élus passent au vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

2. Divers

2.1 Décision modificative n°1

Madame Le Maire expose que durant le mois d'Aout des travaux de menuiserie et de peinture seront effectués au Patio.

Ces travaux feront l'objet d'une mise en régie, c'est-à-dire qu'ils seront réalisés par le personnel technique de la commune. Les dépenses engendrées (achats divers et frais de personnel) seront imputées dans un premier temps en dépenses de fonctionnement.

Pour information : Nous avons besoin de 12500 euros en dépenses de fonctionnement et d'investissement, pour pouvoir augmenter les dépenses et pour l'équilibre du budget on a dû faire de même pour les recettes. Les chapitres ne sont pas choisis au hasard, dans le cas de travaux régie un mandat de la totalité des dépenses doit être imputé au 2313 après vote de l'état des travaux en régie par délibération (tableau récapitulatif des dépenses établi par le service comptabilité) ainsi qu'un titre au 722 de la même somme.

De ce fait nous avons besoin de crédit en section d'investissement et de fonctionnement. Madame Le Maire propose la décision modificative suivante :

Dépenses investissement :

Chapitre 040 (opération d'ordre entre section) ; Article 2313 (immobilisation en cours de construction) : **+ 12500 Euros**

Recettes investissement :

Chapitre 021 (virement de la section de fonctionnement) : **+ 12500 Euros**

Dépenses fonctionnement :

Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) : **+ 12500 Euros**

Recettes de fonctionnement :

Chapitre 042 (opération d'ordre en section) ; Article 722 (immobilisations corporelles) : **+ 12500 Euros**

Madame Le Maire demande si les élus ont des remarques ou des observations à formuler.

Les élus passent au vote :

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Clôture de la séance à 20h10